

Suppressions d'emplois :

Quelques bilans de la journée de mobilisation du 31 mai

Cette mobilisation doit son succès à l'unité syndicale. Le phénomène est assez peu fréquent pour devoir être souligné. La CFE-CGC et SUD ont longuement bataillé pour arriver à ce premier résultat quand, il y a quelques semaines encore, d'autres organisations étaient assez rétives à toute action. Le taux de participation (35 000 personnes), important notamment en province, peut laisser penser que le mouvement est réellement lancé ; les médias ont bien réagi et la bulle d'opacité qui entourait la restructuration actuelle a été brisée.

La direction a immédiatement opéré un recul en n'avancat plus le chiffre de 22 000 suppressions d'emplois mais celui de 16 000. (Il s'agit bien évidemment d'un subterfuge qui joue sur la création parallèle de 6 000 emplois). **C'est devant le siège de France Télécom où étaient réunis des centaines de manifestants que les Délégués Syndicaux Centraux de toutes Organisations Syndicales ont pris la parole. La CFE-CGC a demandé à l'entreprise l'arrêt de la sous-traitance et des délocalisations, et l'ouverture de négociations locales.**

Une action bien suivie en région :

DT EST Forte mobilisation sur l'Alsace

Plus de 600 personnes se sont rassemblées au siège de la DT Est, vers 11 h 30. Le CE s'est tenu jusque vers 12 h 00. Puis, il a été suspendu en accord entre la direction et les membres du CE. Le Directeur Territorial pensait recevoir une délégation d'une vingtaine de salariés avec des élus.

Le Directeur Territorial a néanmoins accepté d'aller à la rencontre d'une délégation de 200 personnes. Il a discuté à bâtons rompus avec des salariés et quelques élus, pendant plus d'1 h dans la salle réservée aux débats du CE. Les thèmes évoqués ont été l'emploi, les réorganisations, les mobilités imposées, le non aménagement du territoire, la perte de compétences. Bien que le climat ait été tendu du début de la séance de discussions jusqu'à la fin, il n'y a pas eu à déplorer de débordements de part et d'autres. Le DT Est n'a pris aucun engagement de suspension de réorganisations. Sur quelques situations individuelles, il a néanmoins pris l'engagement de les regarder en dehors de la "séance" et de tenir informés les représentants du personnel au fil de l'eau. Selon des infos officieuses, le **taux de grévistes s'élèverait à près de 40%**.

Forte mobilisation sur la DT Nord Ouest Centre sur 4 sites principaux : Rouen, Tours, Caen et Orléans.

Environ 2000 grévistes sur les 5600 salariés de la DT NOC, certains services en grève à 90%!

Plus de 600 personnes ont manifesté et plus de 300 étaient rassemblées au siège de la DT Nord Ouest Centre, dès 10 h 30, où les personnels de Chartres, Blois et Tours s'étaient rendus en force (avec plus de 100 participants, il faut d'ailleurs décerner la palme de la participation à nos collègues de Tours). Une audience a été accordée par le DT Adjoint et le DRH à la délégation inter syndicale et aux manifestants. Les salariés ont exprimé leur attachement à leur entreprise. L'émotion a culminé lors des témoignages touchants des personnels de Blois (préfecture du Loir et Cher), qui contestent le transfert de la plateforme 1014 et de ses 65 salariés vers Orléans, alors qu'il s'agissait de la dernière activité de France Telecom (hors boutique) sur ce département et qu'il n'y a aucune justification économique démontrée à ce transfert.

Au contraire ce transfert d'activité décidé par la DT démontre son irresponsabilité vis-à-vis de ses clients à qui l'on vend des solutions "à distance", et vis à vis des citoyens par le désengagement de l'entreprise dans l'aménagement du territoire.

Les Organisations Syndicales ont dénoncé l'absence d'un réel dialogue social, les pressions exercées sur le personnel, une stratégie financière qui hypothèque l'avenir et l'irresponsabilité de l'état.

Forte mobilisation sur Midi Pyrénées

Plus de 500 personnes se sont rassemblées et ont défilé dans les rues de Toulouse entre 11H00 et 13H00 pour rejoindre le siège de la DT Sud. Nous avons été reçus brièvement en délégation par le Directeur Territorial. La CFE CGC a demandé l'ouverture de négociations régionales, tout particulièrement sur les sujets d'actualité AD NEXt AD SOM, et délocalisation UI par fermeture de sites (Ales et St Gaudens).

Le DT s'est engagé à rencontrer sur place les personnels de l'UI St Gaudens

Quelques infos sur Limoges, où la grève a été bien suivie, à plus de 47% à l'UI, à 100% au Gamot, 90% en GTC, ce qui au regard des effectifs totaux donne une participation supérieure à 50%. Bonne participation aussi des autres unités, UAT, AVSC etc.

Le chiffre de 22% annoncé par la direction est encore une fois bien contestable !

Le Délégué Syndical Central Pierre Morville et les Délégués Syndicaux en région

L'OSBERVATOIRE DU STRESS CENSURE !

Quelques jours après cette mobilisation, la CFE-CGC et SUD ont officiellement lancé l'observatoire du stress.

www.observatoiredestress.org

Première réaction de la Direction : Interdire l'accès au site depuis le poste de Travail des salariés. Dialogue social, Vous avez dit dialogue social ?

**Un site à visiter
depuis votre domicile !**

Activités Sociales et Culturelles : Orange, la DR Corse, VMF et SCE, se révoltent. Pourquoi ?

par Vincent Coinde, membre de la Commission ASC du CCUES

Déjà en 2007, les CE d'Orange, de VMF, de la DR Corse et de SCE (cf. plus loin) ont refusé de signer l'accord national. Une nouvelle fois les Organisations Syndicales (sauf la CFE-CGC) veulent imposer aux CE pour 2008 la façon de gérer les ASC. Elles ont défini un nouvel « accord de gestion » qu'elles veulent leur faire signer.

Ce nouvel accord repose sur 3 points :

- une centralisation d'une part importante du budget (45%) vers le CCEUS (ex CCE) où l'opacité et la gabegie continuent...

- une poursuite de la gestion d'une part importante des ASC par la Direction...

- un principe de redistribution basé sur l'injuste, le Quotient Familial...

Rappelons que si tous les CE remontaient le budget demandé, c'est presque 45 millions dont disposerait le CCUES.

1) Voyages pas chers : le mythe !

L'accord prévoit de consacrer plus de la moitié du budget aux "vacances adultes" (env. 25 M d'Euros sur 45 M). Ce choix nous paraît périlleux pour deux raisons :

- Le CCUES n'a pas suffisamment d'expérience de gestion à nos yeux, pour décider aujourd'hui de jouer son va-tout sur une répartition budgétaire aussi volontariste.

- Le domaine des « vacances adultes » est celui qui fera apparaître le plus faiblement l'avantage compétitif du « bonus CCUES de FTSA » aux « consommateurs » que sont les ayants droits. Les marges des tours-opérateurs se réduisant chaque jour, la concurrence dans ce milieu étant si rude, il paraît difficile de faire des offres « CCUES-FTSA » qui soient significativement inférieures au marché. Une offre même fortement abondée par le CCUES risque d'apparaître comme plus coûteuse au salarié qu'une offre "dernière minute" sur Lastminute.com !

- Sans parler du risque des invendus si le CCUES se lance dans le préachat...

Au résultat : un abondement coûteux, peu de bénéficiaires. La réalité est donc bien loin du rêve que certaines Organisations Syndicales (OS) vendent aux salariés : « Demain la chine, après demain la lune... »

2) La Direction gère toujours les ASC

- Est-il acceptable que la Direction dispose des éléments sur la vie personnelle des salariés qui lui permettent de préparer plus facilement un Plan Social ? **La CFE-CGC exige l'arrêt immédiat de la sous-traitance par la Direction des données personnelles des salariés et appelle les autres OS à la raison.**

- Est-il normal de confier à la Direction la gestion de certaines activités comme les PAS (Prestations d'Actions Sociales) alors qu'il apparaît de graves lacunes dans la gestion des années précédentes. La Direction aurait versé des millions d'euros aux salariés sans les déclarer à l'URSSAF... Quant à la restauration, la Direction prétexte des aléas de gestion pour refuser de verser la totalité du budget et faire ainsi disparaître 12 millions d'euros (**le CE de SCE, à l'initiative de la CFE-CGC, a décidé de porter l'affaire devant les tribunaux.**)

3) Remettre à plat le QF (quotient familial)

- Parce que les ASC émanent d'un pourcentage de la masse salariale, elles doivent bénéficier à tous ! On ne peut pas accepter un système où 80% du budget bénéficie à 20% d'ayants droits, pourcentage qui ne coïncide pas dans le système actuel et loin s'en faut, aux plus bas salaires.

- Parce que la déclaration fiscale est un mauvais indice de la situation financière réelle des ayants droits, (divorce, revenus du capital escamotés, etc.)

- Parce qu'un QF basé sur les déclarations fiscales est le mode de gestion le plus coûteux en matière de frais de fonctionnement et de main d'œuvre (maniement non informatisé des feuilles fiscales).

La CFE-CGC exige la justice sociale avec la mise en place d'un QF réformé qui permette enfin aux célibataires, aux couples mariés, aux cadres de bénéficier d'activités sociales et culturelles.

C'est pourquoi, au regard des trois critères précédemment décrits, la CFE-CGC a décidé de ne pas signer l'actuel projet d'accord de gestion.

La CFE-CGC restera active tant dans la participation aux instances de gestion des ASC sur les plans nationaux et locaux, que sur son combat pour des activités sociales et culturelles gérées par les IRP de manière responsable, solidaire et efficace.

SCE : la voie de la raison !

Le CE de SCE (où la CFE-CGC dispose de 7 sièges sur 16), n'a pas signé l'accord ni en 2006, ni en 2007. Ainsi à SCE les salariés ne subissent pas les méfaits de « l'accord de gestion ».

A SCE, la politique sociale des ASC se décompose :

- en subventions articulées autour des prestations spécifiques subventionnées : gardes d'enfants et vacances enfants, des « heureux événements » et des occasions de « solidarité », du plafond du compte personnel et des activités de lien social : associations sportives, événements (arbre de Noël, galette des rois...)

- et en accords qui permettent aux salariés de bénéficier d'offres à des conditions préférentielles.

Dans la limite du plafond de son compte personnel (le désormais très célèbre tableau magique a remplacé l'injuste QF national), fonction de sa classification, du nombre de ses enfants naturels (et pas seulement fiscaux), de l'existence d'une personne handicapée au sein du foyer, le salarié SCE peut bénéficier de prestations diverses : chèques (cadeaux, vacances, culture, cinéma), remboursements (culture et sport) et CESU subventionnés.

Rappelons que pour bénéficier des ASC à SCE, il n'est pas obligatoire de consommer comme c'est le cas dans l'accord proposé par les autres OS. Ainsi les salariés en difficulté (surendetté, interdit bancaires) ont eux aussi droit aux ASC.

En 2006, 97% des salariés de SCE ont eu accès aux ASC pour un montant moyen de 450 €.

C'est en moyenne 800 € qui sont versés en 2007 à chaque salarié de SCE.

Toutes les infos sur le CE de SCE sur
www.ceftsce.com

Commission économique

Forte de ses résultats aux élections et grâce à la volonté de pluralisme de ses collègues de SUD et CGT, la CFE CGC dispose désormais d'un « strapontin » à la commission économique du CCUES - commission à laquelle le Code du travail donne de vrais pouvoirs - ce qui nous permet de vous tenir informés des résultats de ses différents travaux.

Ainsi donc nous ne pouvons que constater que, sur des marchés non protégés, avec une concurrence active (confortablement aidée par l'ARCEP il est vrai), nos parts de marché, ce sans vouloir forcer sur le catastrophisme d'annonce, ne font que diminuer. **Nous attendons de la direction qu'elle cesse avec ses déclarations inutilement lénifiantes, et qu'elle nous fournisse les renseignements précis et justes dont nous avons besoin pour vous donner une exacte analyse de la situation.**

Sur les activités Orange, des données fournies oralement font état d'une part de conquête de 51,4% au T4 2006 qui s'effondre au T1 (27,6%). Cela représente 42 000 clients de moins, FTSA reste optimiste car ce sont surtout des clients à faible chiffre d'affaire qui sont partis, au T1 malgré une baisse du nombre de clients le CA dégagé est maintenu car dans le même temps le nombre de clients forfaits (dit à valeur) augmente (+ 129 000). N'oublions cependant pas que les « petits clients » ont un potentiel de développement de Chiffre d'Affaire plus important en pourcentage et **que dire si nous commençons à nous rassurer de la perte du bas du marché !**

« Charges » de personnel

Cette ligne est en baisse de 0,1%. Ceci est dû à une baisse des effectifs et au maintien du « couvercle » sur les salaires. A ce sujet la direction préfère des rétributions ciblées sur des personnes (alors que les entretiens individuels ne sont pas à jour) et sur les stock-options. Quant à ceux qui n'auront pas de stock-options, ils obtiendront **peut-être** des actions gratuites. **Un parcours du combattant pour une peau de chagrin.**

Charges opérationnelles hors « charge » de personnel

Les dépenses commerciales sont en baisse, ce qui serait essentiellement dû au passage à la marque Orange, mais que nous n'avons pu vérifier car nous n'avons pas les données d'Orange SA sur ce domaine pour comparer. Un autre facteur consiste en la baisse des dépenses commerciales sur les 118 712. FT souhaite maîtriser ce budget pour 2007 et 2008 mais relâchera la pression sur cette ligne au T2. La CFE-CGC rappelle qu'elle a vivement critiqué la stratégie mise en place sur le 118 712 et violemment dénoncé la vente de Pages Jaunes. Y a-t-il une stratégie autre que financière dans cette maison ?

La baisse des achats et versements aux opérateurs est liée à la baisse des terminaisons mobiles, sur les flux inter compagnies et aussi à des effets volumes (-150 millions de minutes). France Télécom a volontairement limité ses offres d'abondance vers les autres opérateurs.

Petite réduction des frais généraux due à la baisse des coûts d'intérim et honoraires divers et la ligne « autres charges, produits opérationnels et production immobilisée » est en forte hausse (+ 45,6%). La consommation externe augmente de 23 millions ce qui est dû à l'implantation de centres d'appels externalisés.

La CFE-CGC dénonce cette logique d'externalisation et de délocalisation.

Les membres de la commission ont demandé des éléments supplémentaires et des indicateurs précis pour mieux suivre l'évolution et le poids de la sous-traitance. Il reste aussi à obtenir des éléments complets sur l'évolution de la qualité de service vue du client et les taux de résiliation sur les différentes familles de produits.

L'analyse stratégique du mois Unik, le Flop !

par Sébastien Crozier

En septembre 2006, France Télécom a lancé une offre prétendant illustrer la convergence produit. A plusieurs reprises, **la CFE-CGC a dénoncé en CCUES l'absence de vision de ce lancement dont voici les raisons.**

Rappelons en préambule qu'en France, il y a plus de 20 millions de clients mobile, et plus de 4 millions de Livebox, soit près de 8 millions de porteurs de mobiles Orange ayant une Livebox à leur domicile (il y a une prévalence entre ceux qui possèdent un abonnement mobile Orange et un abonnement Internet Orange). **Peut-on dès lors considérer qu'un peu plus de 100 000 options Unik vendues en près d'un an (pour 250 000 terminaux vendus – tous les clients n'activent pas l'option...), soit autre chose qu'un flop !**

De nombreuses incongruités accompagnent cette offre :

✚ Si le domicile du client n'est pas (ou mal) couvert par le réseau mobile, le mobile Unik ne reçoit pas les appels même si il est connecté sur la Livebox.

✚ Les terminaux mobiles acceptant l'option Unik sont en nombre restreint et souvent ne permettent pas d'être en UMTS.

✚ Enfin, on peut s'interroger sur la compréhension de la coûteuse et psychédélique publicité « entrez dedans sortez dehors »

Le projet « numéro Orange » : Le développement de la téléphonie sur IP permet d'attribuer un numéro de téléphone à chaque personne du foyer. Ce numéro peut être programmable pour qu'en cas de non décroché (absence du domicile), il propose à l'appelant de transférer l'appel vers le mobile de son interlocuteur (moyennant une modulation tarifaire si l'appelant appelle du fixe) permettant ainsi la joignabilité réelle en cas de non-couverture du domicile.

Pourquoi ce projet a-t-il été enterré et remplacé par Unik ? Parce que le CA aurait été réalisé par le fixe et non par le mobile. Or, non seulement les marchés financiers sont plus intéressés par la croissance du CA sur le mobile que sur le fixe, mais encore les barons Orange mobile ont préféré tuer un projet qui revenait à repositionner le fixe comme de la téléphonie personnelle et donc, à remettre en cause leur stratégie visant de faire du mobile le seul terminal individuel.

Quel est le véritable paradigme ? Un client veut-il appeler avec un seul téléphone ou veut il être appelé où qu'il soit en privilégiant la qualité de la communication ? Qui n'a pas dit à son interlocuteur « je suis à la maison, rappelle-moi sur le fixe » et l'on avait un vrai projet de convergence différenciant de SFR... « Soyez joignable partout »

Quelle a d'ailleurs été la réponse marketing de SFR ? « Happy zone » qui identifie les bornes proches de l'adresse de l'habitation du client et considère que si les appels sont passés depuis cette borne, alors ils sont facturés comme un « appel local fixe ». SFR a donc répondu avec une simple innovation marketing à une innovation technologique certes brillante mais très coûteuse.

Dernière « innovation » qui occasionne une relance publicitaire « téléphonez depuis les 30 000 hots spots Orange »... Formidable ! Un seul hic, téléphoner en Wi-Fi est beaucoup plus gourmand en terme énergétique. Désormais le discours pourrait être « avec Unik téléphonez moins cher plus longtemps mais n'oubliez pas de prendre vos 6 batteries de recharge ! » Quand arrêtera-t-on de prendre les clients pour des imbéciles ? Quand France Télécom, à défaut de trouver des stratégies, arrivera-t-elle enfin à faire travailler toutes ses équipes ensemble ?

Naturellement dans quelques temps SFR répondra avec une nouvelle offre tarifaire adaptée... et l'image d'Orange s'en trouvera une nouvelle fois abîmée.

Infos CCUES : un climat social délétère :

Plusieurs déclarations CFE-CGC le dénoncent !

Extraits de la déclaration au CCUES du 12 juin 2007, lue par notre élu, Maxence D'EPREMESNIL [...]

Le retour vers un quasi plein emploi nécessite un nouveau dialogue social où le rôle des Organisations Syndicales, en contrepartie de leur prise de responsabilité active dans des réformes nécessaires, serait fortement revalorisé [...] souvent, ce sont les Directions des entreprises qui refusent le travail exigeant et difficile de la véritable négociation avec les partenaires sociaux [...] elles préfèrent dire que la négociation n'est pas possible et donner une prime aux positions de refus [...]. Cependant, au moment de la crise, les pouvoirs publics comme les PDG sont bien contents de trouver des interlocuteurs valables (cf. Airbus, Alcatel, l'accord récent de PSA sur 4800 suppressions d'emplois, etc. ainsi que les futures conférences de l'automne au niveau national) [...] **la Confédération CFE-CGC est toujours favorable à la véritable Négociation et au pragmatisme.**

AG des actionnaires de FT le 21 mai au Palais des congrès [...] Il est surréaliste qu'aucun journaliste ni investisseur institutionnel, ni l'AFTAS n'aient posé de questions sur les points délicats : quid des ventes d'actifs (Orange NL), quid de la méthode pour atteindre les réductions d'effectifs promis aux marchés financiers [...]. La réalité est que [...] aucun investisseur institutionnel n'a cherché à avoir de siège au CA ni à peser directement sur la stratégie, car il sait que [...] l'État est maître du jeu pour voter les dividendes, pour les règles concernant les fonctionnaires et pour la nomination ou destitution du PDG et de la feuille de route qui va avec. **Notre analyse est que la Direction de FT a choisi la pire des voies pour la réduction des effectifs qu'elle s'est assignée comme but quasi premier (avec l'aval du ministre de tutelle), à savoir la NON NEGOCIATION . [...]** cette situation hors du Droit du travail et de ses garanties protectrices, rend inéluctables les pressions personnelles, les déqualifications, les mobilités forcées, les démissions fortement sollicitées, les congés de longue maladie [...] La CFE CGC [...] est clairement en faveur d'une réouverture de véritables négociations, entre autres sur le thème GPEC [...] nous sollicitons instamment la DRH Groupe d'adopter une autre attitude [...] **Et nous demandons solennellement la venue du PDG en personne pour présider un CCUES abordant les thèmes majeurs de la stratégie du Groupe et de la politique de l'Emploi.**

Extraits de la déclaration au CCUES du 26/27 juin 2007 lue par notre Délégué Syndical Central, Pierre Morville

Un certain nombre d'agressions de la direction vis-à-vis de notre syndicat, nous a incité à décider un boycott par nos élus de la session du 26/27 juin. [...] élus du personnel et représentants de la direction, comme beaucoup d'entre vous, des deux côtés de la tribune peut-être, nous avons appris avec surprise que l'État français, [...] avait subrepticement ce week-end, largué 5%, 7% - l'annonce est confuse - de ses actions dans notre entreprise sur le marché. Qui achètera ? Des actionnaires minoritaires comme le fond Carlyle, vont-ils monter en puissance ? On ne le sait pas. L'entreprise flirte-t-elle dorénavant avec le risque d'une OPA non maîtrisée ? Peut-être. [...] cette annonce à la dérobée participe à l'alourdissement du climat social dans notre entreprise.

[...] **les principaux motifs [de ce boycott] :**

nous avons tout d'abord constaté, avec vous, depuis jeudi dernier l'interdiction faite à tous nos collègues du groupe France Télécom de pouvoir se connecter au site "Observatoire du stress et de la mobilité forcée", initié par [...] la CFE-CGC et SUD. Ils sont donc dans l'incapacité de répondre au questionnaire proposé à l'ensemble des personnels qui ont largement pris connaissance de l'existence de ce sondage par les médias. Dans les mêmes médias, l'entreprise citée évoque aujourd'hui une "suspension technique".

De qui se moque-t-on ? C'est en réalité, un acte caractéristique d'une censure archaïque pour une entreprise qui vend mondialement de l'interactif et localement du « service universel » mais qui [...] se refuse à accepter la communication démocratique on-line.

✚ nous avons également constaté le refus continu de la part de l'entreprise, malgré nos demandes répétées, d'ouvrir des négociations, tant au niveau national qu'au niveau local, sur les restructurations en cours, les 22 000 suppressions d'emplois [...] La direction souhaite passer en force, certes. L'entreprise y a-t-elle intérêt ? Ne serait-il pas préférable de trouver préventivement une voie négociée, telle que le prévoit la Loi, entre la pression individuelle insupportable et l'affrontement brutal, inévitable dans bon nombre de sites ? [...]

✚ Nous exprimons évidemment ici notre solidarité [...] plus particulièrement envers notre camarade, délégué syndical CFE-CGC, Pierre Colombier. Ce dernier se retrouve en référé au tribunal comme responsable syndical après avoir été contesté devant d'autres tribunaux par la même direction, comme candidat au collège 1, au nom de la CFE-CGC sous l'accusation de non-représentativité ! Un jour, Pierre Colombier est donc syndicalement irresponsable, un autre jour, il est, sur le même motif d'engagement syndical, juridiquement attaqué. Coupable mais pas responsable. L'argutie juridique s'y retrouvera peut-être. Le bon sens, l'équité, la justice, certainement pas ! Rappelons en effet ici, la contestation par la direction des candidats non-cadres de la CFE-CGC aux dernières élections [...] avec la volonté d'en découdre, quoi qu'il en coûte, puisque l'entreprise va en Cassation là où nous gagnons. La menace s'étend aux élections suivantes. Nous y résisterons de la façon la plus déterminée à travers toutes les échéances électorales à venir, prud'homales comprises [...].


Cette lettre est éditée par la section CFE-CGC de l'UES France Télécom SA - Orange SA

Responsables de la publication :
Pierre Morville et Cyrille Robberechts
Coordination éditoriale :

Frédérique Limido. Tel : 01 44 37 64 94

Pour recevoir cette lettre par voie électronique, écrivez à : nicole.meri@orange-ftgroup.com
Comité éditorial :

Jean-Pierre Forbé, Pierre Morville, Olivier Ulpat, Michel Sespiat, Régis Garreau, Jean pierre Bel, Vincent Coinde, Maxence d'Eprenesnil, Sébastien Crozier...

24h/24 et 7j/7,
Ligne S.O.S Salariés
 **0 825 057 241**